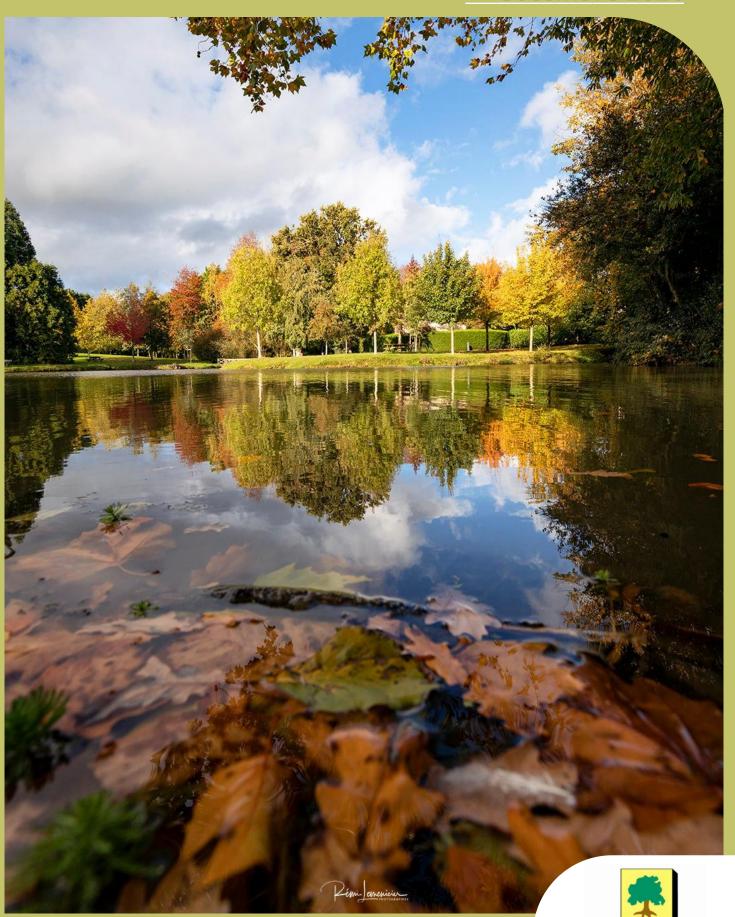
Clayes de l'Info

décembre 2020



Bulletin d'information de la commune de Clayes

Le mot du Maire

Dix-huit mois de travaux ont été nécessaires pour accomplir la réhabilitation de notre mairie. Les élus sollicités à cette occasion furent fortement mobilisés et cette période fût assurément riche en émotions et enseignements.

La réception des travaux fut effectuée le vendredi 23 octobre 2020.

Certains aménagements intérieurs restent à finaliser. La migration de notre réseau téléphonique et informatique ayant été effectuée fin novembre, nous pouvons désormais accueillir la population dans le nouveau bâtiment.

Validé unanimement par l'équipe municipale au début du mandat précédent, le démarrage de ce deuxième projet faisait suite au réaménagement de la salle polyvalente.

Pour financer cet investissement incontournable pour la municipalité, au regard de la fragilité structurelle de ce bâtiment du 17^{ème} siècle, des mises aux normes qui nous étaient imposées et de la nécessaire réorganisation du bâtiment, la commune a recouru à un emprunt de 300 000€ à un taux de 0,82% remboursable sur 20 années.

À cette occasion nous avons pu bénéficier de subventions pour un montant de 120 000€ de l'État, 174 221€ de fond de concours de Rennes Métropole et 10 000€ du Conseil départemental. Je remercie à cette occasion Gaëlle Mestrie et Ludovic Coulombel, conseillère et conseiller départementaux.

Notre reste à charge est pour l'instant estimé à 460 000€.

Le 1^{er} septembre dernier, 119 enfants, répartis en 5 classes, ont repris le chemin de l'ecole. 88 d'entre eux, en moyenne, déjeunent quotidiennement à la cantine et la moitié restent en garderie.

La commercialisation du secteur 3.2 de la ZAC des Petites Haies est quasiment terminée. Nous marquerons une pause en 2021, les prochains lots seront probablement proposés à la vente en 2022. La fibre optique est partiellement arrivée sur notre commune. Certains habitants ont déjà été contactés.

En cette improbable période de crise sanitaire, entre confinement, couvre feu, crise économique et contexte terroriste, il est parfois difficile pour certains de trouver l'apaisement, la sérénité.

L'accès aux salles pour les associations clayennes reste pour le moment incompatible avec les règles qui nous sont imposées. Nous sommes obligés de les maintenir fermées. L'équipe municipale mesure naturellement les effets préjudiciables de ces fermetures pour les associations.

Chaque président(e) d'association sera immédiatement contacté dès que les contraintes juridiques et organisationnelles seront clarifiées.

Si vous souhaitez bénéficier d'une information en temps réel concernant notre actualité communale (travaux, événements...), je vous rappelle que vous pouvez télécharger l'application *Panneau Pocket* sur votre téléphone, comme l'ont déjà fait 55% des foyers de la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année. Bonne lecture.

Philippe SICOT

Le contexte sanitaire local ne nous a pas permis de faire paraître ce numéro du Clayes de l'info fin octobre comme initialement prévu. Veuillez nous en excuser.

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie de la commune page 4

Vie associative page 8

Directeur de publication Philippe SICOT, Maire

Commission communication Resp.: Claude FOUILLET Membres: Estelle BAURÈS, Solenne GUINARD, Nadine ROULLEAU

Crédit photos Mairie de Clayes, Rémi Lemenicier (couverture)

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal. L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

SUBVENTIONS 2020

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale, le conseil municipal a voté l'attribution des deux subventions pour des structures auparavant subventionées par le CCAS:

• ADMR des Montfort-sur-Meu : 1 130,00 € • CLIC Noroît : 316,40 €

Une subvention exceptionnelle de 100€ a également été attribuée à l'association Piq' et Coud en remerciement de l'investissement de ses bénévoles et l'achat de matériels effectués pour la réalisation de masques en tissu durant le confinement.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650, paragraphe 3, du Code Général des Impôts, la durée du mandat des membres de la commission des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et de nouveaux commissaires doivent être nommés.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants ont été désignés par le Directeur des services fiscaux sur proposition d'une liste de vingt-quatre contribuables dressée par le conseil municipal.

Pour le mandat 2020-2026, les membres de la commission, dont Monsieur le Maire assure la présidence sont :

TITULAIRES: Michel Péan Marie-Noëlle David

Laurent Bazin Paulette Richeux

Loïc Meneux Henri-Jacques Fontaine

SUPPLÉANTS : Régis Guillou Chantale Robert

Jean-Claude Guinard Nathalie Gaillard Jacky Bloutin Marie Tanvet



RENTRÉE 2020-2021

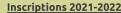
La rentrée scolaire s'est déroulée le 1^{er} septembre 2020 dans des conditions toujours particulières (horaires différenciées selon les classes, port du masque pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, parking fermé...).

119 enfants sont répartis dans 5 classes ; L'équipe enseignante reste identique à l'année passée :

- Christine Jaslet : 26 enfants de PS-MS (avec Sandrine Rouanet, ATSEM)
- Katell Martin : 20 enfants de GS-CP (avec Lou Renault, ATSEM)
- Maël Gardey-Arend: 23 enfants de CP-CE1
- Soizic Savary : 23 enfants de CE1-CE2
- Pierric Draï : 27 enfants de CM1-CM2

Les temps périscolaires sont toujours pris en charge par quatre agents communaux :

- Lou Renault (garderie du matin et du soir)
- Sandrine Rouanet (surveillance cantine et garderie du soir)
- Monique Aubry (préparation repas, surveillance cantine et ménage cantine + école)
- Jacky Choux (surveillance cantine)



Si vous avez un enfant, né en 2018, à inscrire pour la rentrée de septembre 2021, merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille.



Cérémonie d'hommage à André Bloutin

Samedi 12 septembre, un hommage a été rendu à André Bloutin, Maire honoraire de Clayes décédé le 8 avril dernier.

Autour de sa famille, des élus, actuels et anciens, la section clayenne des anciens combattants et citoyens de la paix et des habitants de la commune se sont réunis, dans un premier temps dans l'église (et tout autour, celle-ci étant trop petite pour accueillir tout le monde) puis au cimetière de Clayes pour entendre les allocutions de Michel Péan, actuel président des CATM et de Philippe Sicot, Maire de la commune.









Crédit « eau familles nombreuses »

Vous avez 3 enfants à charge ou plus?

Faites votre demande avant le 31 décembre pour bénéficier d'une déduction d'au moins 30 € par an sur votre prochaine facture d'eau et d'assainissement.



Chaque famille nombreuse de votre commune, abonnée aux services de l'eau et de l'assainissement et ayant au moins 3 enfants à charge, peut faire auprès de SAUR (distributeur d'eau) une demande d'attribution d'une aide d'un montant de 30 € par an et par enfant, à compter du 3ème enfant.

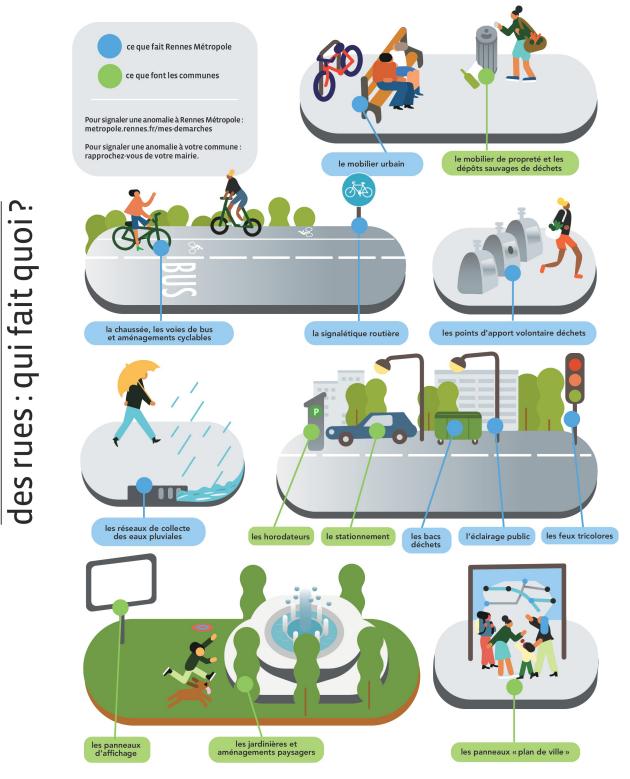
Retrouvez les conditions d'éligibilité et justificatifs à fournir aux coordonnées indiquées sur la facture d'eau et d'assainissement.

Cette aide, appelée Crédit Eau Familles Nombreuses, a été créée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole pour prendre en considération une consommation d'eau plus élevée du fait de la composition du foyer. La demande de Crédit Eau Familles Nombreuses est à renouveler chaque année avant le 31 décembre.

Voirie

Aménagement & entretien

Depuis 2015, Rennes Métropole exerce la compétence voirie. Grace à l'infographie ci-dessous, vous pouvez retrouver qui contacter (Rennes Métropole ou Mairie) selon les problèmes rencontrés.





Un commerce à Clayes?

Le conseil municipal nouvellement installé a mis en place une commission « commerce ».

Son objectif est de permettre l'installation d'un commerce sur la commune qui en est dépourvu depuis 2014.

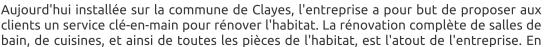
Lors de sa première réunion, elle s'est penchée sur la possibilité de proposer le local de l'ancienne bibliothèque (uilisé durant ses travaux par la Mairie).

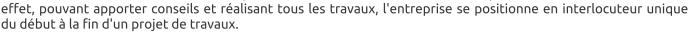
Si vous êtes artisans, commerçants, ou si vous en connaissez que cette proposition intéresserait, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 99 61 20 30 ou mairie@clayes.fr.



Création d'entreprise

Anciennement maître d'œuvre dans la construction de parcs éoliens, Jules Robert a volontairement décidé de changer de vie professionnelle et de se reconvertir en suivant une formation en maintenance des bâtiments. Ce choix a toujours été fait dans le souhait de créer son entreprise artisanale en multi-services.





Toute présentation de projet par le/la client(e) devra débuter par un rendez-vous sur le lieu des travaux. Ne pas hésiter à prendre contact.

Renseignements: Jules ROBERT / Entreprise A2R 06 42 49 43 64

A2Rservices@outlook.fr



Plusieurs nouveautés sont à signaler depuis le 1^{er} décembre 2020 sur le réseau STAR (bus et métro) :

- Nouvelles mesures tarifaires : gratuité pour les moins de 12 ans et baisse du prix des abonnements pour les 12-17 ans et les moins de 26 ans
- Rechargement de votre carte KorriGo de chez vous sur le site internet de la STAR ou via l'application
- Fin des tickets papier pour des tickets rechargeables et réutilisables (vos tickets papier ne sont pas perdus pour autant, ils vous seront échangés).

star to



Renseignements: www.star.fr

Centre de loisirs

Depuis la rentrée, le centre de loisirs met l'accent sur les droits des enfants à rêver, imaginer, créer et s'exprimer.

Le droit de créer d'après son imaginaire, de créer des mondes idéaux, de présenter sa réalité, ce que l'on imagine.

Le droit d'être écouté et celui de donner son avis, d'être respecté, d'être en désaccord et de penser par soi-même.

Le droit de fabriquer ensemble, de proposer sa réalité, sa vision du monde.

Le droit d'être serein et de pouvoir s'exprimer librement.

Aussi, nous proposons des ateliers variés sous forme de théâtre, de jeux d'expression, de travaux manuels et de

grands jeux coopératifs. Les enfants ont toujours un espace de jeux libres et de propositions, mises en œuvre avec les animateurs, dans un objectif d'autonomie et d'émancipation.





Le centre de loisirs éducatif est un lieu pour aider à grandir en favorisant les espaces adaptés selon les besoins liés à l'âge et au rythme de chacun.

Infos pratiques:

Le centre de loisirs a désormais son propre site internet www.parthenayclayesfrancas.com

Vous continuerez à trouver également nos informations sur le site de la commune (dossiers, fiches d'inscription et toutes les informations pratiques).

Toute présence doit faire l'objet d'une inscription préalable, le mercredi ainsi que pour les vacances scolaires.

N'hésitez pas à contacter la directrice pour toute question ou demande d'urgence de prise en charge de vos enfants.

Merci de vérifier que votre dossier est à jour pour cette nouvelle année, ils sont en téléchargement sur le site du centre.

Pour les période de vacances, les plaquettes seront disponibles par affichage et en téléchargement sur le site. Seules les fiches d'inscription seront encore mises en version papier, aux endroits habituels (accueil du centre et Mairie).

Contact:

Hélène MAHÉ (directrice) 07 61 26 67 43 helene.mahe@francasbzh.fr www.parthenayclayesfrancas.com



Association des Parents d'Élèves

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020.

Compte-tenu de la situation sanitaire, l'assemblée générale 2020 s'est tenue en visio-conférence.

Un nouveau bureau a été élu :

• Président : Olivier Géneau

• Trésorière : Vanessa Villoup

• Secrétaire : Paule Perdriel

• Vice-président : Yoann Caret • Vice-président : William Lanuel

• Trésorier adjoint : Alexandre Lebellour

• Secrétaire adjointe : Nadège Robineau



L'APE SUR FACEBOOK

Restez informé en temps réel en suivant l'APE sur facebook (@APE Clayes 35).

VENTE DE NOËL

Suite au succès de la vente de sapin l'an passé, l'APE a décidé de renouveler l'opération cette année. Elle se déroulera le mercredi 9 décembre, sur le marché de 16h à 19h : surveillez la page Facebook de l'APE pour être informé.

Par ailleurs l'APE, qui a proposé la vente de chocolats de Noël, proposera des masques à la vente, sur son stand lors du marché du 9 décembre. Comme toujours, les fonds collectés lors de ses ventes servent au financement des activités ou sorties dans le cadre scolaire.

Renseignements : Olivier Géneau 07 82 02 30 01 ou apeclayes35@gmail.com



Voyage Yoga

L'association Voyage Yoga propose des séances de Hatha Yoga selon l'approche traditionnelle.

En attendant de se retrouver de nouveau en présentiel, les séances se font en visioconférence (via Gotomeeting mais il existe bien d'autres applications).

Pour le pratiquant, cela nécessite d'installer son tapis chez lui dans un endroit calme, avec suffisamment d'espace autour et avec la caméra (de l'ordinateur, tablette ou téléphone)

positionnée pour que le professeur puisse le voir du mieux possible. Tout ceci n'est pas évident à mettre en place et cette solution ne peut convenir à tout le monde, mais une dizaine de personnes participe.

Une séance a rassemblé jusqu'à 12 personnes, à travers 9 caméras ; on atteint là une limite maximale pour que le professeur puisse suivre chacun(e).

Les conditions ne sont évidemment pas les mêmes qu'en salle, il peut survenir des problèmes techniques mais c'est une expérience à accueillir. L'avantage de l'enseignement proposé est qu'il n'est pas indispensable de voir le professeur, la pratique se fait en suivant les indications données oralement.

Cette solution se prête à l'activité du yoga puisqu'elle est individuelle et cela se passe globalement bien! Les personnes qui se connectent sont heureuses de continuer à pratiquer, c'est l'essentiel, elles sont aussi contentes de se retrouver, même à travers les écrans!

Renseignements: Anne Le Neillon 06 61 34 24 47 / asso.voyageyoga@gmail.com



A ce jour, l'agenda de la commune est désepérément vide.

De nombreuses manifestations ont dû être annulées au cours des dernières semaines : accordéon/galettes, soirée tartiflette, concours de belote, classes 0...

Suite à une décision préfectorale, la commémoration du 11 novembre n'a pu se dérouler qu'en présence d'un comité très restreint (le Maire, le Président de l'association des anciens combattants et un porte-drapeau).

La cérémonie des vœux, initialement prévue le samedi 9 janvier est également annulée.

Dans l'attente de jours meilleurs, toute la commission « communication », chargée de la réalisation du *Clayes de l'Info* vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Nouvelle Mairie

La Mairie a retrouvé ses locaux depuis le vendredi 27 novembre, après 18 mois de travaux. Voici un petit tour en images.



▲ La façade SUD et l'entrée principale







■ La salle du conseil municipal et des mariages



Retour en inintures

Le 2 juillet dernier, un collectif de peintres a investi la commune pour croquer paysages et bâtiments.

Les différentes œuvres pourront faire l'objet d'une exposition sur la commune, quand les conditions sanitaires le permettront.







MAIRIE

Place de la Mairie 35590 CLAYES Tel: 02 99 61 20 30 mairie@clayes.fr www.clayes.fr

Ouverture: Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h Mercredi de 9h à 12h30 Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h Samedi de 10h30 à 12h30 Tel: 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h Mercredi 14h à 17h Vendredi 9h à 12h Samedi 14h à 17h

horaires d'hiver



Qui habite à Clayes?

Dans cette nouvelle rubrique, nous souhaitons mettre l'accent sur les Clayens ou les Clayennes, leurs passions qui font la richesse de notre commune.

Aujourd'hui nous avons choisi de vous présenter Mathilde Pajot que certains Clayens ont pu rencontrer lors du concert de l'ensemble *Lyrisme de rue*, organisé par l'association Les Valérianes le 1^{er} juillet 2020.

Mathilde, âgée de 28 ans, originaire d'Angers, habite dans la région rennaise depuis 10 ans. Elle vit à Clayes depuis 2014 avec son mari, Loïc (29 ans) et leurs deux enfants, Augustin (4 ans, scolarisé à Clayes) et Alban (20 mois).

Mathilde est arrivée à Rennes, il y a 10 ans pour étudier à l'Institut d'Etudes Politiques. Passionnée de chant lyrique, elle prend en même temps des cours au conservatoire de Pontivy. Elle passe une année Erasmus à Leipzig en Allemagne, et obtient en 2015 un

double master de Sciences Po Rennes et de la fac d'Allemand de Rennes 2. Comme elle souhaite créer un pont entre ses différentes passions, elle écrit son mémoire de recherche sur un opéra de Wagner.

Elle intègre la même année le chœur de l'Opéra de Rennes et le chœur de chambre Mélisme(s) (www.melismes.fr). Elle participe en tant que choriste à plusieurs productions, dont Carmen, diffusé sur écrans géants à Rennes et plusieurs villes bretonnes (le spectacle est disponible sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=qlb-sTsh7e8).

Tout en devenant maman, elle poursuit ses études de chant lyrique à Rennes durant 4 ans dans une école supérieure de musique, qui forme des futurs solistes et professeurs, Le Pont supérieur (Pôle d'enseignement supérieur Spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire) et à la fac de musicologie. Elle a l'occasion de chanter plusieurs fois en tant que soliste à l'Opéra de Rennes dans le cadre de ses études.

Pourquoi Clayes?

Tout simplement parce qu'avec son mari Loïc, ils ont eu un coup de foudre pour cette belle commune atypique, calme au cœur de la nature et à la fois très bien reliée à Rennes, notamment par le bus dont ils sont usagers quotidiens. Ils ont aussi découvert rapidement le Clic des champs, qui les a totalement séduits, et dont ils sont clients depuis plusieurs années (www.leclicdeschamps.com).

Après avoir été locataires pendant 6 ans à la Cour aux pages, ils ont acquis une maison dans la ZAC des Petites Haies.

Et aujourd'hui?

Pendant le confinement, Mathilde a participé à la création d'un ensemble de jeunes musiciens qui proposent de faire découvrir le chant lyrique de manière accessible, et en plein air, *Lyrisme de rue* que vous pouvez retrouver sur Facebook : www.facebook.com/LyrismeDeRue

Elle se produit également en duo avec le jeune guitariste François Fontes autour de compositeurs espagnols et d'Amérique du Sud.

Enfin, elle entame une nouvelle formation au Conservatoire Régional de Paris consacrée à l'opéra baroque.

Parmi toutes ses activités, Mathilde apprécie sa vie à Clayes pour se ressourcer auprès de sa famille, dans un cadre de vie qu'elle trouve idéal pour elle et les siens.

Nous reprendrons de ses nouvelles et vous tiendrons informés de l'évolution de sa carrière et aussi de ses prestations ouvertes au public.

Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : pajot.mathilde@gmail.com



